

AJUSTEMENT POSOLOGIQUE ET ADMINISTRATION DES ANTIMICROBIENS EN HÉMODIALYSE ET EN DIALYSE PÉRITONÉALE

OUTIL CLINIQUE – 2^e édition

Outil préparé et mis à jour par le Regroupement de pharmaciens experts en néphrologie de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec

Septembre 2024

L'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) est un syndicat professionnel constitué en personne morale en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (R.L.R.Q., chapitre S-40). Elle s'assure de la valorisation et de l'avancement de la pratique pharmaceutique en prenant appui sur l'expertise, les initiatives et les réalisations innovatrices de ses membres. L'A.P.E.S. a également la responsabilité de défendre et de faire progresser les intérêts professionnels et économiques de ses membres auprès des autorités compétentes. L'A.P.E.S. représente l'ensemble des pharmaciens répartis dans toutes les catégories d'établissements publics de santé du Québec.

RÉDACTION, CONSULTATIONS ET REMERCIEMENTS

ÉQUIPE DE PROJET

Auteurs de la deuxième édition

Par ordre alphabétique

Laetissia Amirouche, Pharm. D., M. Sc., chargée de projet depuis janvier 2024
Pharmacienne, Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
Vice-présidente du RPE en néphrologie depuis mars 2023

Émilie Bachand-Duval, B. Pharm., M. Sc.
Pharmacienne, Hôtel-Dieu de Québec du CHU de Québec-Université Laval

Julie Beauregard, B. Pharm., M. Sc.
Pharmacienne, Centre hospitalier affilié universitaire régional de Trois-Rivières du CIUSSS de la
Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Christine Blouin-Beaulieu, Pharm. D., M. Sc.
Pharmacienne, Hôpital régional de Portneuf du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Émilie Boisvert, Pharm. D., M. Sc.
Pharmacienne, Hôpital Fleurimont du CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Audrey Bouchard, Pharm. D., M. Sc.
Pharmacienne, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Guillaume Brousseau, Pharm. D., M. Sc., chargé de projet
Pharmacien, Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
Président du RPE en néphrologie de 2020 à 2023 et membre du RPE jusqu'en janvier 2024

Gabriel Dallaire, Pharm. D., M. Sc., chargé de projet
Pharmacien, Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
Président du RPE en néphrologie depuis mars 2023

Marjolaine Giroux, Pharm. D., M. Sc.
Pharmacienne, Hôpital Maisonneuve-Rosemont du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Jo-Annie Lafrenière, Pharm. D., M. Sc.
Pharmacienne, Hôtel-Dieu de Québec du CHU de Québec-Université Laval

Pascale Robert, Pharm. D., M. Sc.
Pharmacienne, Hôpital régional de Rimouski du CISSS du Bas-Saint-Laurent
Présidente du RPE en néphrologie de 2016 à 2020 et membre du RPE jusqu'en février 2023

Julie Soucy, B. Pharm., M. Sc.
Pharmacienne, Hôtel-Dieu de Lévis du CISSS de Chaudière-Appalaches

Jean-François Tessier, B. Pharm., M. Sc.
Pharmacien, Hôpital Maisonneuve-Rosemont du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
Président du RPE en infectiologie et membre du RPE en néphrologie

Réviseurs scientifiques externes

Par ordre alphabétique

François Giguère, B. Pharm., M. Sc.

Pharmacien, Hôpital du Haut-Richelieu du CISSS de la Montérégie-Centre
Membre du RPE en infectiologie

Mélanie Gilbert, B. Pharm., M. Sc.

Pharmacienne, Hôpital Fleurimont du CIUSSS de l'Estrie-CHUS
Membre du RPE en infectiologie

ÉQUIPE DE L'ÉDITION

Coordination et révision

François E. Lalonde, B. Pharm., M. Sc.

Pharmacien et adjoint professionnel à la direction générale, A.P.E.S.

Révision linguistique

Martine Picard, M. A.

Révisseuse linguistique

Conception graphique

Dominic Blais

Graphiste, Cab Design

Avec la collaboration de

Par ordre alphabétique

François Desjardins, agent de communication, A.P.E.S.

Jacqueline Dionne, adjointe administrative, A.P.E.S.

Justine Trudel-Paquin, avocate et conseillère juridique, A.P.E.S.

Le présent document a été validé par les membres du Regroupement de pharmaciens experts (RPE) en néphrologie de l'A.P.E.S. Les auteurs, les réviseurs et l'A.P.E.S. déclinent toute responsabilité pour toute information désuète en raison de nouvelles découvertes dans ce domaine ou pour toute omission ou toute erreur dans le texte.

REMERCIEMENTS

Le RPE en néphrologie remercie les membres de l'équipe de l'édition, notamment ceux de la permanence de l'A.P.E.S., qui ont contribué à la mise à jour de cette deuxième édition de l'outil.



A.P.E.S.

4050, rue Molson, bureau 320, Montréal (Québec) H1Y 3N1

Téléphone : 514 286-0776

Télécopieur : 514 286-1081

Courrier électronique : info@apesquebec.org

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

Bibliothèque et Archives Canada, 2024

ISBN 978-2-925150-19-0 (PDF)

© A.P.E.S., 2024

La diffusion et la reproduction totale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, sont interdites sans une autorisation préalable de l'A.P.E.S. Il est toutefois possible de diffuser ou de reproduire sans autorisation l'adresse URL du document : apesquebec.org/antimicrobienshemodialyse

Pour citer ce document : Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.). Ajustement posologique et administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale. Outil préparé par le Regroupement de pharmaciens experts en néphrologie. Montréal, Québec : A.P.E.S.;2024. 37 p.

NOTE AU LECTEUR

Le masculin, considéré comme une forme neutre, a été retenu afin de faciliter la lecture du document et il inclut donc le féminin.

TABLE DES MATIÈRES

RÉDACTION, CONSULTATIONS ET REMERCIEMENTS	I
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	V
INTRODUCTION	1
MÉTHODOLOGIE	2
AJUSTEMENT POSOLOGIQUE ET MOMENT D'ADMINISTRATION DES ANTIMICROBIENS EN HÉMODIALYSE ET EN DIALYSE PÉRITONÉALE.	3
CONCEPTS GÉNÉRAUX.	3
Fonction rénale résiduelle	3
Dialysance	3
NOTIONS PRATIQUES LIÉES À L'OUTIL	4
Ajustement posologique	4
Moment d'administration.	4
Méthodes d'administration	5
RÉFÉRENCES	29
LISTE DES RÉFÉRENCES UTILISÉES POUR LA COLLECTE DE DONNÉES.	29
LISTE DES RÉFÉRENCES UTILISÉES POUR DES RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES DE L'OUTIL	29

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU I. DIFFÉRENTS MOMENTS D'ADMINISTRATION SUGGÉRÉS DANS L'OUTIL.	4
TABLEAU II. AJUSTEMENT POSOLOGIQUE ET MOMENT D'ADMINISTRATION DES ANTIMICROBIENS EN HÉMODIALYSE ET EN DIALYSE PÉRITONÉALE.	6

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CICr	<u>clairance de la créatinine</u>
DFGe	<u>débit de filtration glomérulaire estimé</u>
DPCA	<u>dialyse péritonéale continue ambulatoire</u>
DPCC	<u>dialyse péritonéale continue cyclique</u>
IM	<u>voie intramusculaire</u>
IMC	<u>indice de masse corporelle</u>
IRC	<u>insuffisance rénale chronique</u>
IRT	<u>insuffisance rénale terminale</u>
IV	<u>voie intraveineuse</u>
Max.	<u>maximal</u>
PO	<u>voie orale</u>
SNC	<u>système nerveux central</u>
VIH	<u>virus de l'immunodéficience humaine</u>

INTRODUCTION

Cette deuxième édition de l'outil *Ajustement posologique et administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale* est le produit d'un travail de révision, de concertation et de recherche d'un groupe de pharmaciens québécois spécialisés en néphrologie. Ce groupe est formé de pharmaciens engagés dans la formation clinique et les échanges entre pairs sur la pratique pharmacologique de la néphrologie. La première édition a été publiée en 2017. Les auteurs de la présente édition tiennent d'ailleurs à souligner l'excellent travail accompli par les auteurs lors de la première édition.

L'objectif premier de cet outil clinique est de regrouper l'information la plus récente sur l'administration optimale et sécuritaire des antimicrobiens chez les patients atteints d'insuffisance rénale terminale en hémodialyse ou en dialyse péritonéale. Cette nouvelle édition deviendra sans doute un ouvrage de référence pour tous les pharmaciens et tous les autres professionnels œuvrant auprès de cette clientèle.

Il est important de souligner que le contenu de cet outil repose sur les informations et la littérature disponibles en 2022 et en 2023 (voir la liste des références). Le lecteur est donc invité à consulter les données médicales ultérieures dans le domaine de l'antibiothérapie chez les patients en dialyse. De plus, les ajustements posologiques et les recommandations présentées se veulent généraux et pourraient ne pas s'appliquer à certains patients. En effet, ces recommandations s'appliquent à des patients adultes en hémodialyse classique d'environ quatre heures trois fois par semaine, en dialyse péritonéale continue ambulatoire (DPCA) ou en dialyse péritonéale continue cyclique (DPCC). Le guide ne s'applique donc pas aux patients ayant recours à d'autres modalités de remplacement rénal (hémodialyse classique à une autre fréquence que trois fois par semaine, hémodialyse nocturne, hémofiltration, etc.) et devrait être utilisé avec précaution en cas d'insuffisance rénale aiguë. L'ajustement posologique chez les patients présentant un poids dans les extrêmes (< 50 kg ou > 120 kg) doit être évalué individuellement. De plus, lors d'infections plus graves ou causées par des agents pathogènes particuliers, les doses d'antimicrobiens pourraient différer des recommandations présentées dans ce guide. Le jugement du clinicien demeure donc indispensable.

Cet outil ne traite pas de l'administration intrapéritonéale des antimicrobiens, modalité souvent utilisée dans le traitement de la péritonite chez le patient en dialyse péritonéale. Le lecteur est encouragé à consulter des références spécifiques au besoin.

MÉTHODOLOGIE

Dans cet outil, les auteurs ont analysé les antimicrobiens sur le marché au Canada en 2022 ainsi que quelques antimicrobiens disponibles par l'intermédiaire du Programme d'accès spécial (PAS) de Santé Canada en raison de leur utilisation dans certaines situations cliniques.

Les pharmaciens membres du Regroupement de pharmaciens experts (RPE) en néphrologie participant à la révision se sont réparti les différentes molécules incluses dans l'*Outil* et ont consulté de façon systématique les références les plus courantes en néphrologie pour remplir une grille de collecte de données¹⁻¹². Ils ont ensuite évalué les données de la littérature dans les sites Web PubMed^{MD} ou Embase^{MD} afin de dégager une recommandation pour chacun des antimicrobiens. Ils ont également consulté les recommandations de l'International Society for Peritoneal Dialysis sur le traitement des péritonites de façon régulière¹³. Par la suite, ils ont révisé toutes les recommandations lors des rencontres de validation. À cette étape, tous les points litigieux ont été discutés afin d'arriver à un consensus global. L'*Outil* a ensuite été révisé par deux pharmaciens membres du Regroupement de pharmaciens experts en infectiologie.

AJUSTEMENT POSOLOGIQUE ET MOMENT D'ADMINISTRATION DES ANTIMICROBIENS EN HÉMODIALYSE ET EN DIALYSE PÉRITONÉALE

CONCEPTS GÉNÉRAUX

Plusieurs médicaments sont touchés par la diminution de la fonction rénale. Ainsi, les personnes qui soignent des patients en hémodialyse ou en dialyse péritonéale devraient avoir un intérêt particulier à l'ajustement posologique des médicaments qui dépend notamment de la fonction rénale résiduelle du patient et de l'élimination du médicament par la dialyse (dialysance).

FONCTION RÉNALE RÉSIDUELLE

Lorsqu'un patient est dialysé de façon régulière, son débit de filtration glomérulaire est généralement estimé à moins de 10 mL/min/1,73 m², même les jours de dialyse. Le calcul d'estimation de la fonction rénale et le suivi de la créatinine sérique n'ont pratiquement aucune application clinique dans cette population.

Par ailleurs, chez certains patients, la fonction rénale résiduelle demeure considérable étant donné le maintien d'une diurèse. Il est alors recommandé de considérer cette fonction rénale résiduelle dans l'ajustement posologique du traitement antimicrobien. Le présent outil n'émet pas de recommandation posologique pour ces rares patients. Dans une telle situation, le jugement du clinicien est de mise.

DIALYSANCE

L'étendue de la clairance d'un médicament par la dialyse se nomme la dialysance. Elle s'exprime généralement en pourcentage et représente la diminution de la concentration sérique entre le début et la fin d'une dialyse. Elle peut être très variable, allant de quasi nulle à plus de 90 %. Ainsi, la dialysance influencera grandement l'ajustement posologique, le choix du moment d'administration du médicament par rapport à la dialyse et la nécessité d'administrer une dose supplémentaire après la dialyse.

La dialysance d'un médicament dépend de plusieurs facteurs. L'élimination d'un médicament par la dialyse est déterminée principalement par diverses caractéristiques physicochimiques et pharmacocinétiques liées à la molécule : clairance plasmatique, liaison aux protéines plasmatiques, poids moléculaire, solubilité dans l'eau, volume de distribution, etc. En plus des propriétés propres au médicament, les aspects techniques de la dialyse peuvent également déterminer dans quelles proportions un médicament est éliminé par dialyse : débit du sang et du dialysat en hémodialyse intermittente, diffusion passive et dialyses péritonéales quotidiennes, durée de la dialyse, type de dialyse, type de filtre, etc. Les répercussions de ces facteurs ne sont pas traitées dans ce guide. Le lecteur est donc invité à consulter d'autres références.

Lors de la revue de la littérature, plusieurs références consultées omettaient fréquemment la mention du type de filtres utilisés (basse ou haute perméabilité) en hémodialyse. Les informations sur l'utilisation des filtres à haute perméabilité sont rarement disponibles, particulièrement pour les molécules plus anciennes. Comme la plupart des établissements de santé utilisent maintenant des filtres à haute perméabilité, il a été décidé, par mesure de précaution, qu'en cas de doute sur la possible dialysance avec un filtre à haute perméabilité, une administration post-dialyse serait suggérée. De plus, il est important de considérer que les données habituellement trouvées dans la littérature proviennent de l'hémodialyse classique d'une durée de 4 heures. Pour d'autres types de séance de dialyse, il est recommandé d'évaluer les paramètres liés au médicament et à la dialyse afin d'ajuster les recommandations posologiques de l'antimicrobien.

NOTIONS PRATIQUES LIÉES À L'OUTIL

Le tableau II contient les posologies recommandées des antimicrobiens susceptibles d'être administrés chez des patients hémodialysés ou en dialyse péritonéale ainsi que le moment d'administration habituellement suggéré pour ceux en hémodialyse. Pour une utilisation optimale du tableau II, le RPE en néphrologie précise certaines notions pratiques.

AJUSTEMENT POSOLOGIQUE

Mesure de la concentration sérique

Lorsqu'elle est disponible, la mesure de la concentration sérique du médicament peut être appropriée pour déterminer la dose requise chez un patient donné. Lorsque cette mesure est effectuée juste avant une hémodialyse, il est important d'interpréter le résultat en tenant compte de l'effet de la dialyse sur cette mesure et de viser des concentrations reconnues comme adéquates chez le patient hémodialysé. Dans tous les cas, les patients devraient faire l'objet d'une surveillance pour déterminer l'efficacité clinique et la toxicité du traitement.

Utilisation du poids sec

Lorsque la dose d'un antimicrobien est prescrite selon le poids, c'est le poids sec qui devrait être utilisé, à moins d'un avis contraire dans le tableau II. Le poids sec correspond au poids sans surplus liquidien important. En hémodialyse, il s'agit du poids visé à la fin de la dialyse, qui peut être obtenu en communiquant avec l'unité de dialyse.

MOMENT D'ADMINISTRATION

En ce qui concerne le choix du moment d'administration par rapport à la dialyse, le RPE en néphrologie recommande aux pharmaciens de consigner les journées de dialyse ainsi que la plage horaire des dialyses dans le dossier pharmaceutique du patient afin de pouvoir déterminer les jours et les heures d'administration adéquats de l'antimicrobien. Cette tâche est primordiale pour obtenir des concentrations sériques thérapeutiques des antimicrobiens qui sont dialysables. Cette information peut être obtenue auprès du patient ou de l'unité de dialyse.

Quand une administration urgente d'un antimicrobien est souhaitée, la première dose doit être donnée sans tenir compte de la dialyse. Cette première dose pourrait, dans certains cas, selon la gravité de l'infection, ne pas être ajustée (dose complète). L'ajustement posologique serait alors appliqué à partir de la deuxième dose.

Hémodialyse

Le tableau I décrit les différents moments d'administration suggérés pour chacun des antimicrobiens présentés dans cet outil (voir tableau II).

Tableau I. Différents moments d'administration suggérés dans l'outil

Moment d'administration	Signification
Sans égard à la dialyse	■ L'antimicrobien n'est pas dialysable, même avec l'utilisation d'un filtre à haute perméabilité. Il peut donc être donné avant, pendant ou après l'hémodialyse classique.
Dans les dernières minutes de la dialyse ou après	■ L'antimicrobien est dialysable (données disponibles sur la dialysance), mais il sera administré dans la dernière période de la dialyse afin de simplifier la gestion de la fin du traitement d'hémodialyse et d'éviter au patient de rester à l'unité de dialyse longtemps après la fin de la séance. Par ailleurs, s'il est possible d'administrer le médicament après la dialyse, cette option serait préférable.
Après la dialyse	■ L'antimicrobien est dialysable ou les données disponibles sont insuffisantes pour exclure une possible dialysance. Par précaution, il est donc suggéré de le donner pendant la réinfusion ou le plus tôt possible après la dialyse. Il est possible d'utiliser les vitesses d'administration maximales recommandées pour éviter au patient ambulatoire de rester longtemps après la fin de la séance.

Si deux antimicrobiens doivent être administrés dans les dernières minutes d'une même séance d'hémodialyse, il est recommandé de commencer par celui qui présente la plus faible dialysance. Le lecteur est alors invité à consulter des références tertiaires afin d'obtenir la dialysance de chacun des antimicrobiens en cause en fonction du filtre et de la modalité d'hémodialyse utilisés.

Lorsqu'un médicament est dialysé de façon importante et qu'une dose a été administrée avant l'hémodialyse, il est parfois recommandé d'administrer une fraction de la dose complète après l'hémodialyse afin de compenser la perte engendrée par celle-ci. Cette dose additionnelle pourrait être omise si la dose habituelle est prévue à la fin de la dialyse ou après.

Dialyse péritonéale

En dialyse péritonéale, le moment d'administration d'un médicament par rapport au moment des échanges importe peu. Il n'est pas non plus nécessaire de donner une dose additionnelle après l'échange. Toutefois, même si aucune recommandation ferme n'existe, il pourrait être préférable d'administrer les antimicrobiens dialysables lors de la période où l'épuration est la plus faible, soit au coucher pour les patients en dialyse péritonéale continue ambulatoire (DPCA), soit le matin pour ceux en dialyse péritonéale continue cyclique (DPCC).

MÉTHODES D'ADMINISTRATION

Les méthodes d'administration des antimicrobiens (dilutions, vitesses d'administration, etc.) ne sont pas abordées dans ce document. Toutefois, puisque les patients en dialyse font l'objet d'une restriction liquidienne, il est préférable d'administrer les médicaments injectables dans le plus petit volume recommandé.

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:12.06 Céphalosporines				
CÉFADROXIL (PO)	<ul style="list-style-type: none"> 1 000 mg PO toutes les 24 heures OU 500 à 1 000 mg PO toutes les 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> 500 à 1 000 mg PO 3 fois par semaine, les jours de dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> 500 mg PO toutes les 24 heures
CÉFAZOLINE (IV)	<ul style="list-style-type: none"> 1 à 2 g IV toutes les 6 à 8 heures 	<ul style="list-style-type: none"> 1 g IV toutes les 24 heures <i>Note : ajouter 1 g IV après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse</i> OU 2 g IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse, et augmenter la dose de 50 % avant la période de 72 h sans dialyse (p. ex. : 2 g IV le lundi, 2 g IV le mercredi, 3 g IV le vendredi) 	<ul style="list-style-type: none"> Dans les dernières minutes de la dialyse ou après 	<ul style="list-style-type: none"> 0,5 g IV toutes les 12 heures
CÉFÉPIME (IV)	<ul style="list-style-type: none"> 1 à 2 g IV toutes les 12 heures OU 2 g IV toutes les 8 heures 	<ul style="list-style-type: none"> 0,5 à 1 g IV toutes les 24 heures <i>Note : ajouter de 0,5 à 1 g IV après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse</i> OU 1 à 2 g IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> 0,5 à 1 g IV toutes les 24 heures OU 1 à 2 g IV toutes les 48 heures
CÉFIDÉROCOL (IV)	<ul style="list-style-type: none"> 2 000 mg IV toutes les 8 heures 	<ul style="list-style-type: none"> 750 mg IV toutes les 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse Faire concorder une dose après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Administration non recommandée étant donné qu'aucune donnée n'est disponible sur son utilisation en dialyse péritonéale
CÉFIXIME (PO)	<ul style="list-style-type: none"> 400 mg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> 200 mg PO toutes les 24 heures Données limitées sur une posologie plus élevée : 300 mg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> 200 mg PO toutes les 24 heures

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:12.06 Céphalosporines (suite)				
CÉFOTAXIME (IV)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Indication usuelle : 1 à 2 g IV toutes les 6 à 8 heures ■ Infection du SNC : 2 g IV toutes les 4 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Indication usuelle : 1 à 2 g IV toutes les 24 heures <i>Note : ajouter de 1 à 2 g IV après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse</i> ■ Infection du SNC : 2 g IV toutes les 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Indication usuelle : 1 g IV toutes les 24 heures ■ Infection du SNC : 2 g IV toutes les 24 heures
CÉFOXITINE (IV)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1 à 2 g IV toutes les 6 à 8 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1 à 2 g IV pour une dose, puis de 0,5 à 1 g IV toutes les 24 heures <i>Note : ajouter de 1 à 2 g IV après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse</i> OU ■ 1 à 2 g IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1 à 2 g IV pour une dose, puis de 0,5 à 1 g IV toutes les 24 heures
CEFPROZIL (PO)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 250 à 500 mg PO toutes les 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 250 mg PO toutes les 12 heures <i>Note : ajouter 250 mg PO après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 250 mg PO toutes les 12 heures
CEFTAZIDIME (IV)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1 à 2 g IV toutes les 8 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 0,5 à 1 g IV toutes les 24 heures <i>Note : ajouter 1 g IV après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse</i> OU ■ 1 à 2 g IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse <i>Note : considérer d'augmenter la dose de 50 % avant la période de 72 h sans dialyse (p. ex. : 2 g IV le lundi, 2 g IV le mercredi, 3 g IV le vendredi)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1 g IV pour une dose, puis 0,5 g IV toutes les 24 heures
CEFTAZIDIME-AVIBACTAM (IV)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2,5 g [2 g/0,5 g] IV toutes les 8 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 0,94 g [0,75 g/0,19 g] IV toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 0,94 g [0,75 g/0,19 g] IV toutes les 24 heures

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:12.06 Céphalosporines (suite)				
CEFTOLOZANE-TAZOBACTAM (IV)	<ul style="list-style-type: none"> 1 500 mg [1 000 mg/500 mg] à 3 000 mg [2 000 mg/1 000 mg] IV toutes les 8 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Indication usuelle : 750 mg [500 mg/250 mg] IV pour une dose, puis 150 mg [100 mg/50 mg] IV toutes les 8 heures Infection grave : 2 250 mg [1 500 mg/750 mg] IV pour une dose, puis 450 mg [300 mg/150 mg] IV toutes les 8 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse Faire concorder une dose après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Administration non recommandée étant donné qu'aucune donnée n'est disponible sur son utilisation en dialyse péritonéale
CEFTRIAXONE (IV)	<ul style="list-style-type: none"> 1 à 2 g IV toutes les 12 à 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun ajustement posologique <i>Note : vu le risque accru de neurotoxicité lié aux doses IV élevées, considérer une dose plus faible si possible</i> Données limitées¹⁵ : <ul style="list-style-type: none"> 0,5 à 1 g IV toutes les 24 heures OU <ul style="list-style-type: none"> 2 g IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse <i>Note : considérer d'augmenter la dose de 50 % avant la période de 72 heures sans dialyse (p. ex. : 2 g IV le lundi, 2 g IV le mercredi, 3 g IV le vendredi)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun ajustement posologique
CÉFUROXIME (PO, IV)	<ul style="list-style-type: none"> 250 à 500 mg PO toutes les 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> 250 à 500 mg PO toutes les 24 heures <i>Note : ajouter de 250 à 500 mg PO après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> 250 à 500 mg PO toutes les 24 heures
	<ul style="list-style-type: none"> 750 à 1 500 mg IV toutes les 8 heures 	<ul style="list-style-type: none"> 750 à 1 500 mg IV toutes les 24 heures <i>Note : ajouter 750 mg IV après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> 750 à 1 500 mg IV toutes les 24 heures

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:12.06 Céphalosporines (suite)				
CÉPHALEXINE (PO)	■ 250 à 1 000 mg PO toutes les 6 heures	■ 250 à 500 mg PO toutes les 12 à 24 heures <i>Note : ajouter de 250 à 500 mg PO après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse</i>	■ Après la dialyse	■ 250 à 500 mg PO toutes les 12 à 24 heures
8:12.07.08 Carbapénèmes				
ERTAPÉNEM (IV)	■ 1 000 mg IV toutes les 24 heures	■ 500 mg IV toutes les 24 heures <i>Notes</i> • Ajouter 150 mg IV après la dialyse si la dose a été administrée moins de 6 heures avant la dialyse • Risque de neurotoxicité ■ Données limitées sur cette posologie ^{16,17} : 500 à 1 000 mg IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse <i>Note : risque de neurotoxicité</i>	■ Après la dialyse	■ 500 mg IV toutes les 24 heures
IMIPÉNEM-CILASTATINE (IV)	■ 500 mg [<i>imipénem</i>] IV toutes les 6 heures	■ Avertissement : si possible, privilégier le méropénem en raison du risque accru de convulsions associé à l'imipénem ■ 125 à 250 mg [<i>imipénem</i>] IV toutes les 12 heures <i>Note : envisager une plus petite dose si le poids du patient est < 70 kg</i>	■ Après la dialyse ■ Faire concorder une dose après la dialyse	■ Avertissement : si possible, privilégier le méropénem en raison du risque accru de convulsions associé à l'imipénem ■ Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale : 125 à 250 mg [<i>imipénem</i>] IV toutes les 12 heures <i>Note : envisager une plus petite dose si le poids du patient est < 70 kg</i>
IMIPÉNEM-CILASTATINE-RÉLÉBACTAM (IV)	■ 1 250 mg [500 mg/500 mg/250 mg] IV toutes les 6 heures	■ Avertissement : risque accru de convulsions associé à l'imipénem ■ 500 mg [200 mg/200 mg/100 mg] IV toutes les 6 heures	■ Après la dialyse ■ Faire concorder une dose après la dialyse	■ Aucune donnée disponible sur son utilisation en dialyse péritonéale ■ Administration non recommandée si DFGe < 15 mL/min et si le patient n'est pas hémodialysé

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:12.07.08 Carbapénèmes (suite)				
MÉROPÉNEM (IV)	■ 1 à 2 g IV toutes les 8 heures	■ 0,5 à 1 g IV toutes les 24 heures ■ Données limitées sur cette posologie, mais à considérer lors d'infections stables (avis d'experts) : 1 à 2 g IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse	■ Dans les dernières minutes de la dialyse ou après	■ Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale : 0,5 à 1 g IV toutes les 24 heures
MÉROPÉNEM-VABORBACTAM (IV)	■ 4 g [2 g/2 g] IV toutes les 8 heures	■ 1 g [0,5 g/0,5 g] IV toutes les 12 heures	■ Après la dialyse ■ Faire concorder une dose après la dialyse	■ Aucune donnée disponible , mais considérer la posologie suivante (avis d'experts) : 1 g [0,5 g/0,5 g] IV toutes les 12 heures
8:12.07.16 Monobactame				
AZTRÉONAM (IV)	■ 1 000 à 2 000 mg IV toutes les 6 à 8 heures	■ Indication usuelle : 1 000 mg IV pour une dose, puis 250 mg IV toutes les 6 à 8 heures <i>Note : ajouter de 125 à 250 mg IV après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse ou si aucune dose n'est prévue après la dialyse</i> ■ Infection grave : • 2 000 mg IV pour une dose, puis 500 mg IV toutes les 6 à 8 heures <i>Note : ajouter de 125 à 250 mg IV après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse ou si aucune dose n'est prévue après la dialyse</i> OU • 1 000 à 2 000 mg IV toutes les 24 heures	■ Après la dialyse	■ Indication usuelle : 1 000 mg IV pour une dose, puis 250 mg IV toutes les 6 à 8 heures ■ Infection grave : • 2 000 mg IV pour une dose, puis 500 mg IV toutes les 6 à 8 heures OU • 1 000 à 2 000 mg IV toutes les 24 heures

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:12.12 Macrolides				
AZITHROMYCINE (PO, IV)	■ 250 à 500 mg PO toutes les 24 heures	■ Aucun ajustement posologique	■ Sans égard à la dialyse	■ Aucun ajustement posologique
	■ 500 mg IV toutes les 24 heures	■ Aucun ajustement posologique	■ Sans égard à la dialyse	■ Aucun ajustement posologique
CLARITHROMYCINE (PO)	■ 250 à 500 mg PO toutes les 12 heures	■ 250 mg PO toutes les 12 heures OU ■ 500 mg PO toutes les 24 heures	■ Après la dialyse ■ Faire concorder une dose après la dialyse	■ 250 mg PO toutes les 12 heures OU ■ 500 mg PO toutes les 24 heures
ÉRYTHROMYCINE (PO, IV)	■ Posologie selon l'indication et la forme pharmaceutique	■ Avertissement : vu le risque d'ototoxicité, limiter la dose à 2 g par 24 heures ■ Aucun ajustement posologique	■ Sans égard à la dialyse	■ Avertissement : vu le risque d'ototoxicité, limiter la dose à 2 g par 24 heures ■ Aucun ajustement posologique
FIDAXOMICINE (PO)	■ 200 mg PO toutes les 12 heures	■ Aucun ajustement posologique	■ Sans égard à la dialyse	■ Aucun ajustement posologique
8:12.16 Pénicillines				
AMOXICILLINE (PO)	■ 250 à 1 000 mg PO toutes les 8 heures	■ 250 à 1 000 mg PO toutes les 24 heures <i>Note : ajouter de 250 à 500 mg PO après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse</i>	■ Après la dialyse	■ Indication usuelle : 250 à 500 mg PO toutes les 12 heures ■ Péritonite : 500 mg PO toutes les 8 heures

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:12.16 Pénicillines (suite)				
AMOXICILLINE-CLAVULANATE (PO, IV)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 500 mg/125 mg PO toutes les 8 heures OU ■ 875 mg/125 mg PO toutes les 12 heures 	<p><i>Note sur les posologies ci-dessous : ajouter 500 mg/125 mg PO après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse ou si aucune dose n'est prévue après la dialyse</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 500 mg/125 mg PO toutes les 24 heures ■ Données limitées sur une posologie plus élevée¹⁸ : <ul style="list-style-type: none"> • 500 mg/125 mg PO toutes les 12 heures OU • 875 mg/125 mg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 250 mg/62,5 mg PO toutes les 12 heures
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Indication usuelle : <ul style="list-style-type: none"> • 1 000 mg/200 mg IV toutes les 8 heures OU • 2 000 mg/200 mg IV toutes les 12 heures ■ Infection grave : 2 000 mg/200 mg IV toutes les 8 heures 	<p><i>Note sur les posologies ci-dessous : ajouter 500 mg/100 mg IV après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse ou si aucune dose n'est prévue après la dialyse</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Indication usuelle : 1 000 mg/200 mg IV pour 1 dose, puis 500 mg/100 mg IV toutes les 24 heures ■ Données limitées sur l'utilisation d'une posologie plus élevée lors d'infections graves¹⁸ : 500 mg/100 mg IV toutes les 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucune donnée disponible sur son utilisation en dialyse péritonéale
AMPICILLINE (IV)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1 à 2 g IV toutes les 4 à 6 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1 à 2 g IV toutes les 12 à 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse ■ Faire concorder une dose après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 0,5 à 1 g IV toutes les 12 heures

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:12.16 Pénicillines (suite)				
AMPICILLINE-SULBACTAM (IV)	<ul style="list-style-type: none"> 1,5 [1 g/0,5 g] à 3 g [2 g/1 g] IV toutes les 6 heures 	<ul style="list-style-type: none"> 1,5 g [1 g/0,5 g] IV toutes les 12 heures OU 3 g [2 g/1 g] IV toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse Faire concorder une dose après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale : <ul style="list-style-type: none"> 1,5 g [1 g/0,5 g] IV toutes les 12 heures OU 3 g [2 g/1 g] IV toutes les 24 heures
CLOXACILLINE (PO, IV)	<ul style="list-style-type: none"> 250 à 500 mg PO toutes les 6 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun ajustement posologique 	<ul style="list-style-type: none"> Sans égard à la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun ajustement posologique
	<ul style="list-style-type: none"> 1 000 à 2 000 mg IV toutes les 4 à 6 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun ajustement posologique <i>Note : vu le risque de neurotoxicité lié aux doses IV élevées, limiter la dose à 8 000 mg IV par 24 heures</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Sans égard à la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun ajustement posologique
PÉNICILLINE G BENZATHINE (IM)	<ul style="list-style-type: none"> 2,4 millions d'unités IM pour une dose unique OU 2,4 millions d'unités IM une fois par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune donnée disponible sur son utilisation en hémodialyse Aucun ajustement posologique 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune donnée disponible sur son utilisation en dialyse péritonéale Aucun ajustement posologique
PÉNICILLINE G SODIQUE (IV)	<ul style="list-style-type: none"> Indication usuelle : 1 à 2 millions d'unités IV toutes les 4 à 6 heures Infection grave : 4 millions d'unités IV toutes les 4 à 6 heures 	<div style="border: 1px solid gray; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p><i>Note sur les posologies ci-dessous : ajouter 0,5 million d'unités IV après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse ou si aucune dose n'est prévue après la dialyse</i></p> </div> <ul style="list-style-type: none"> Indication usuelle : <ul style="list-style-type: none"> 1 million d'unités IV toutes les 6 heures OU 2 millions d'unités IV toutes les 12 heures Infection grave : 2 à 4 millions d'unités IV pour une dose, puis 2 millions d'unités IV toutes les 4 à 6 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse Faire concorder une dose après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Indication usuelle : <ul style="list-style-type: none"> 1 million d'unités IV toutes les 6 heures OU 2 millions d'unités IV toutes les 12 heures Infection grave : 2 à 4 millions d'unités IV pour une dose, puis 2 millions d'unités IV toutes les 4 à 6 heures

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:12.16 Pénicillines (suite)				
PÉNICILLINE V (PO)	<ul style="list-style-type: none"> 300 à 600 mg PO toutes les 6 heures OU 600 mg PO toutes les 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun ajustement posologique 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse Faire concorder une dose après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun ajustement posologique
PIPÉRACILLINE-TAZOBACTAM (IV)	<ul style="list-style-type: none"> 3,375 g [3 g/0,375 g] IV toutes les 6 heures OU 4,5 g [4 g/0,5 g] IV toutes les 6 à 8 heures 	<div style="border: 1px solid gray; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> <p><i>Note sur les posologies ci-dessous : ajouter 0,75 g [0,67 g/0,08 g] IV après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse ou si aucune dose n'est prévue après la dialyse</i></p> </div> <ul style="list-style-type: none"> Indication usuelle : 2,25 g [2 g/0,25 g] IV toutes les 8 à 12 heures Infection grave : 2,25 g [2 g/0,25 g] IV toutes les 8 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> 2,25 g [2 g/0,25 g] IV toutes les 8 à 12 heures
8:12.18 Quinolones				
CIPROFLOXACINE (PO, IV)	<ul style="list-style-type: none"> 250 à 750 mg PO toutes les 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Indication usuelle : 250 à 500 mg PO toutes les 24 heures Infection grave : 750 mg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Indication usuelle : 250 à 500 mg PO toutes les 24 heures Infection grave (y compris péritonite) : 500 à 750 mg PO toutes les 24 heures
	<ul style="list-style-type: none"> 400 mg IV toutes les 8 à 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Indication usuelle : 200 à 400 mg IV toutes les 24 heures Infection grave : aucune donnée disponible, mais considérer la posologie suivante (avis d'experts) : 600 mg IV toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Indication usuelle : 200 à 400 mg IV toutes les 24 heures Infection grave : aucune donnée disponible, mais considérer la posologie suivante (avis d'experts) : 600 mg IV toutes les 24 heures
LÉVOFLOXACINE (PO, IV)	<ul style="list-style-type: none"> 500 à 750 mg PO ou IV toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Indication usuelle : 500 mg PO ou IV pour une dose, puis 250 mg PO ou IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse Infection grave : 750 mg PO ou IV pour une dose, puis 500 mg PO ou IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Indication usuelle : 500 mg PO ou IV pour une dose, puis 250 mg PO ou IV toutes les 48 heures Infection grave (y compris péritonite) : 750 mg PO ou IV pour une dose, puis 500 mg PO ou IV toutes les 48 heures

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:12.18 Quinolones (suite)				
MOXIFLOXACINE (PO, IV)	■ 400 mg PO ou IV toutes les 24 heures	■ Aucun ajustement posologique	■ Sans égard à la dialyse	■ Aucun ajustement posologique
NORFLOXACINE (PO)	■ 400 mg PO toutes les 12 à 24 heures	■ 400 mg PO toutes les 24 heures	■ Sans égard à la dialyse	■ 400 mg PO toutes les 24 heures
8:12.20 Sulfamides				
SULFADIAZINE (PO)	■ Traitement de la toxoplasmose : 1 000 à 1 500 mg PO toutes les 6 heures	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données limitées sur son utilisation en hémodialyse ■ Traitement de la toxoplasmose : 500 à 1 500 mg PO toutes les 12 à 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse ■ Faire concorder une dose après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale ■ Traitement de la toxoplasmose : 500 à 1 500 mg PO toutes les 12 à 24 heures
TRIMÉTHOPRIME-SULFAMÉTHOAZOLE (PO, IV) Avertissement <ul style="list-style-type: none"> • Posologie exprimée en mg de triméthoprime • 1 comprimé à dose simple (<i>single strength</i> ou SS) = 80 mg de triméthoprime • 1 comprimé à double dose (<i>double strength</i> ou DS) = 160 mg de triméthoprime 	■ Posologie selon l'indication	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prophylaxie de la pneumonie à <i>Pneumocystis jirovecii</i> : <ul style="list-style-type: none"> • 40 mg (½ comprimé à dose simple) PO toutes les 24 heures OU <ul style="list-style-type: none"> • 80 mg (1 comprimé à dose simple ou ½ comprimé à double dose) PO 3 fois par semaine, les jours de dialyse ■ Traitement de la pneumonie à <i>Pneumocystis jirovecii</i> : 5 à 10 mg/kg PO ou IV toutes les 24 heures ■ Traitement de l'encéphalite à toxoplasmose : 5 mg/kg PO ou IV toutes les 24 heures ■ Autres infections : administration non recommandée 	■ Après la dialyse	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale ■ Prophylaxie de la pneumonie à <i>Pneumocystis jirovecii</i> : <ul style="list-style-type: none"> • 40 mg (½ comprimé à dose simple) PO toutes les 24 heures OU <ul style="list-style-type: none"> • 80 mg (1 comprimé à dose simple ou ½ comprimé à double dose) PO 3 fois par semaine ■ Traitement de la pneumonie à <i>Pneumocystis jirovecii</i> : 5 à 10 mg/kg PO ou IV toutes les 24 heures ■ Traitement de l'encéphalite à toxoplasmose : 5 mg/kg PO ou IV toutes les 24 heures ■ Traitement de la péritonite, à considérer si aucune autre option n'est possible : 160 mg (1 comprimé à double dose) PO toutes les 12 heures ■ Autres infections : administration non recommandée

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:12.24 Tétracyclines				
DOXYCYCLINE (PO)	■ 100 mg PO toutes les 12 heures	■ Aucun ajustement posologique	■ Sans égard à la dialyse	■ Aucun ajustement posologique
MINOCYCLINE (PO)	■ 200 mg PO pour une dose, puis 100 mg PO toutes les 12 heures	■ Aucun ajustement posologique	■ Sans égard à la dialyse	■ Aucun ajustement posologique
TÉTRACYCLINE (PO)	■ 250 à 500 mg PO toutes les 6 heures	■ Avertissement : vu le risque de toxicité rénale, à considérer si aucune autre option n'est possible ■ 250 à 500 mg PO toutes les 24 heures	■ Sans égard à la dialyse	■ Avertissement : vu le risque de toxicité rénale, à considérer si aucune autre option n'est possible ■ 250 à 500 mg PO toutes les 24 heures
TIGÉCYCLINE (IV)	■ 100 mg IV pour une dose, puis 50 mg IV toutes les 12 heures	■ Aucun ajustement posologique	■ Sans égard à la dialyse	■ Aucun ajustement posologique
8:12.28 Autres antibactériens				
CLINDAMYCINE (PO, IV)	■ 150 à 450 mg PO toutes les 6 heures	■ Aucun ajustement posologique	■ Après la dialyse	■ Aucun ajustement posologique
	■ 600 à 900 mg IV toutes les 6 à 8 heures	■ Aucun ajustement posologique	■ Après la dialyse	■ Aucun ajustement posologique
COLISTIMÉTHATE (IV) Avertissement : 150 mg de colistine base = 360 mg de colistiméthate = 4 500 000 unités	■ 300 mg (colistine base) IV pour une dose, puis 180 mg IV toutes les 12 heures	■ Données limitées ¹⁹ : 65 mg (colistine base) IV toutes les 12 heures + systématiquement une dose supplémentaire de 50 mg IV après la dialyse, en plus des 2 doses régulières	■ Après la dialyse	■ Données limitées : 300 mg (colistine base) IV pour une dose, puis de 60 à 200 mg IV toutes les 24 heures
DALBAVANCINE (IV)	■ 1 500 mg IV pour une dose unique OU ■ 1 000 mg IV pour une dose au jour 1, puis 500 mg IV pour une dose au jour 8	■ Aucun ajustement posologique	■ Sans égard à la dialyse	■ 1 500 mg IV pour une dose unique

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:12.28 Autres antibactériens (suite)				
DAPTOMYCINE (IV)	<ul style="list-style-type: none"> 4 à 12 mg/kg IV toutes les 24 heures <p><i>Note : privilégier le poids de dosage pour estimer la dose dans les deux situations suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Dose de 4 à 6 mg/kg et IMC ≥ 35 Dose de 8 à 12 mg/kg et IMC ≥ 30 	<ul style="list-style-type: none"> Indication usuelle : 4 à 8 mg/kg IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse, et augmenter la dose de 50 % avant la période de 72 heures sans dialyse (p. ex. : 6 mg/kg IV le lundi, 6 mg/kg IV le mercredi, 9 mg/kg IV le vendredi) <p><i>Note : privilégier le poids de dosage pour estimer la dose dans les deux situations suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Dose de 4 à 6 mg/kg et IMC ≥ 35 Dose de 8 à 12 mg/kg et IMC ≥ 30 <ul style="list-style-type: none"> Fortes doses pour indication particulière (p. ex. : ostéite) : 8 à 10 mg/kg IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse, et augmenter la dose à 12 mg/kg avant la période de 72 heures sans dialyse (p. ex. : 10 mg/kg IV le lundi, 10 mg/kg IV le mercredi, 12 mg/kg IV le vendredi) <p><i>Note : privilégier le poids de dosage pour estimer la dose dans les deux situations suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Dose de 4 à 6 mg/kg et IMC ≥ 35 Dose de 8 à 12 mg/kg et IMC ≥ 30 	<ul style="list-style-type: none"> Dans les dernières minutes de la dialyse ou après 	<ul style="list-style-type: none"> 4 à 8 mg/kg IV toutes les 48 heures <p><i>Note : privilégier le poids de dosage pour estimer la dose dans les deux situations suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Dose de 4 à 6 mg/kg et IMC ≥ 35 Dose de 8 à 12 mg/kg et IMC ≥ 30
LINÉZOLIDE (PO, IV)	<ul style="list-style-type: none"> 600 mg PO ou IV toutes les 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Avertissement : toxicité hématologique accrue en hémodialyse <ul style="list-style-type: none"> 600 mg PO ou IV toutes les 12 heures pendant 48 à 72 heures, puis réduire à : <ul style="list-style-type: none"> 300 mg PO ou IV toutes les 12 heures²⁰ <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> 600 mg PO ou IV toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse Faire concorder une dose après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Avertissement : toxicité hématologique accrue en dialyse péritonéale <ul style="list-style-type: none"> 600 mg PO ou IV toutes les 12 heures pendant 48 à 72 heures, puis réduire à : <ul style="list-style-type: none"> 300 mg PO ou IV toutes les 12 heures <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> 600 mg PO ou IV toutes les 24 heures

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:12.28 Autres antibactériens (suite)				
TÉLAVANCINE (IV)	<ul style="list-style-type: none"> 10 mg/kg IV toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Données limitées sur la posologie : 5 à 10 mg/kg IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Administration non recommandée étant donné qu'aucune donnée n'est disponible sur son utilisation en dialyse péritonéale
VANCOMYCINE (PO, IV)	<ul style="list-style-type: none"> 125 à 500 mg PO toutes les 6 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun ajustement posologique 	<ul style="list-style-type: none"> Sans égard à la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun ajustement posologique
	<ul style="list-style-type: none"> 25 à 30 mg/kg IV (max. : 2 000 mg) pour une dose, puis de 15 à 20 mg/kg IV toutes les 8 à 12 heures <p><i>Note : ajuster la posologie IV en mesurant les creux des concentrations sériques</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> 15 à 25 mg/kg (max. : 2 000 mg) IV pour une dose, puis de 7,5 à 10 mg/kg IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse <p>Notes</p> <ul style="list-style-type: none"> Envisager le haut de l'intervalle de 15 à 25 mg/kg si la dose de charge IV est administrée dans les dernières minutes de la dialyse Ajuster la posologie IV en mesurant les creux des concentrations sériques 	<ul style="list-style-type: none"> Dans les dernières minutes de la dialyse ou après 	<ul style="list-style-type: none"> 15 à 20 mg/kg IV (max. : 2 000 mg) pour une dose, puis ajuster selon les concentrations sériques <p><i>Note : ajuster la posologie IV en mesurant les creux des concentrations sériques</i></p>
8:14 Antifongiques				
AMPHOTÉRICINE B (IV) Avertissement : les différentes formes pharmaceutiques ne sont pas interchangeables	<ul style="list-style-type: none"> Amphotéricine B sous forme de complexe lipidique (Abelcet^{MD}) : 5 mg/kg IV toutes les 24 heures, selon le poids réel Amphotéricine B sous forme de désoxycholate de sodium (p. ex. : Fungizone^{MD}) : 0,3 à 1,5 mg/kg IV toutes les 24 heures, selon le poids réel Amphotéricine B sous forme liposomale (p. ex. : AmBisome^{MD}) : 3 à 6 mg/kg IV toutes les 24 heures, selon le poids de dosage 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun ajustement posologique n'est recommandé pour les 3 formes pharmaceutiques (<i>complexe lipidique, désoxycholate de sodium, liposomale</i>) En cas d'atteinte rénale causée par l'amphotéricine B, peu importe la préparation en cause, il est recommandé d'utiliser la forme désoxycholate de sodium (p. ex. : Fungizone^{MD}) à une posologie plus faible selon le poids réel : <ul style="list-style-type: none"> 0,15 à 0,75 mg/kg (50 % de la dose usuelle) IV toutes les 24 heures <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> 0,3 à 1,5 mg/kg (100 % de la dose usuelle) IV toutes les 48 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Sans égard à la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun ajustement posologique

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:14 Antifongiques (suite)				
ANIDULAFUNGINE (IV)	■ 200 mg IV pour une dose, puis 100 mg IV toutes les 24 heures	■ Aucun ajustement posologique	■ Sans égard à la dialyse	■ Aucun ajustement posologique
CASPOFONGINE (IV)	■ 70 mg IV pour une dose, puis 50 mg IV toutes les 24 heures	■ Aucun ajustement posologique	■ Sans égard à la dialyse	■ Aucun ajustement posologique
FLUCONAZOLE (PO, IV)	■ 100 à 800 mg PO ou IV toutes les 24 heures	<div style="border: 1px solid gray; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> <p>Avis : le RPE en néphrologie n'a pas retenu la recommandation de la monographie de donner une dose les jours sans dialyse selon l'évaluation de la clairance de la créatinine (ClCr)</p> </div> ■ 50 à 400 mg (50 % de la dose usuelle) PO ou IV toutes les 24 heures OU ■ 100 à 800 mg (100 % de la dose usuelle) PO ou IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse	■ Après la dialyse	■ 50 à 400 mg (50 % de la dose usuelle) PO ou IV toutes les 24 heures
ISAVUCONAZOLE (PO, IV) Avertissement : 200 mg d'isavuconazole = 372,6 mg de sulfate d'isavuconazole	■ 200 mg PO ou IV toutes les 8 heures pendant 48 heures, puis 200 mg PO ou IV toutes les 24 heures	■ Données limitées sur son utilisation en hémodialyse ■ Aucun ajustement posologique	■ Après la dialyse	■ Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale ■ Aucun ajustement posologique
ITRACONAZOLE (PO)	■ Posologie selon l'indication et la forme pharmaceutique <i>Note : ajuster la posologie en mesurant les creux des concentrations sériques</i>	■ Aucun ajustement posologique <i>Note : ajuster la posologie en mesurant les creux des concentrations sériques</i>	■ Sans égard à la dialyse	■ Aucun ajustement posologique <i>Note : ajuster la posologie en mesurant les creux des concentrations sériques</i>
KÉTOCONAZOLE (PO)	■ 200 à 400 mg PO toutes les 24 heures	■ Aucun ajustement posologique	■ Sans égard à la dialyse	■ Aucun ajustement posologique

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:14 Antifongiques (suite)				
MICAFUNGINE (IV)	<ul style="list-style-type: none"> Prophylaxie : 50 à 100 mg IV toutes les 24 heures Traitement : 100 à 150 mg IV toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun ajustement posologique 	<ul style="list-style-type: none"> Sans égard à la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun ajustement posologique
POSACONAZOLE (PO, IV)	<ul style="list-style-type: none"> Posologie selon l'indication et la forme pharmaceutique <i>Note : ajuster la posologie en mesurant les creux des concentrations sériques</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Avertissement : vu le risque de toxicité rénale liée au véhicule, limiter l'utilisation de la forme IV chez les patients ayant une fonction rénale résiduelle Aucun ajustement posologique <i>Note : ajuster la posologie en mesurant les creux des concentrations sériques</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Sans égard à la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Avertissement : vu le risque de toxicité rénale liée au véhicule, limiter l'utilisation de la forme IV chez les patients ayant une fonction rénale résiduelle Aucun ajustement posologique <i>Note : ajuster la posologie en mesurant les creux des concentrations sériques</i>
TERBINAFINE (PO)	<ul style="list-style-type: none"> 250 mg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation à éviter 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune donnée disponible 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation à éviter
VORICONAZOLE (PO, IV)	<ul style="list-style-type: none"> Posologie selon l'indication <i>Note : ajuster la posologie en mesurant les creux des concentrations sériques</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Avertissement : vu le risque de toxicité rénale liée au véhicule, limiter l'utilisation de la forme IV chez les patients ayant une fonction rénale résiduelle Aucun ajustement posologique <i>Note : ajuster la posologie en mesurant les creux des concentrations sériques</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Sans égard à la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Avertissement : vu le risque de toxicité rénale liée au véhicule, limiter l'utilisation de la forme IV chez les patients ayant une fonction rénale résiduelle Aucun ajustement posologique <i>Note : ajuster la posologie en mesurant les creux des concentrations sériques</i>
8:16 Antimycobactériens				
8:16.04 Antituberculeux				
Avertissement : consulter les normes canadiennes sur la lutte contre la tuberculose. Idéalement, tous les médicaments devraient être donnés en même temps, tout de suite après l'hémodialyse pour faciliter le traitement en observation directe.				
ÉTHAMBUTOL (PO)	<ul style="list-style-type: none"> 15 à 25 mg/kg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Avertissement : vu le risque accru de toxicité oculaire en cas d'IRC, privilégier une dose de 15 mg/kg, et envisager le suivi des concentrations sériques 15 à 25 mg/kg (max. : 2 400 mg) PO 3 fois par semaine, les jours de dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Avertissement : vu le risque accru de toxicité oculaire en cas d'IRC, privilégier une dose de 15 mg/kg, et envisager le suivi des concentrations sériques 15 à 25 mg/kg (max. : 2 400 mg) PO 3 fois par semaine

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:16.04 Antituberculeux (suite)				
ISONIAZIDE (PO)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 5 mg/kg PO toutes les 24 heures (max. : 300 mg) OU ■ 10 à 15 mg/kg PO 3 fois par semaine (max. : 900 mg) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Avertissement : vu le risque accru de neurotoxicité en cas d'IRC, envisager un suivi des concentrations sériques ■ Aucun ajustement posologique 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale ■ Avertissement : vu le risque accru de neurotoxicité en cas d'IRC, envisager un suivi des concentrations sériques ■ Aucun ajustement posologique
PYRAZINAMIDE (PO)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 20 à 25 mg/kg PO toutes les 24 heures (max. : 2 000 mg) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 25 à 35 mg/kg PO 3 fois par semaine, les jours de dialyse <i>Note</i> : envisager le suivi des concentrations sériques 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale ■ 25 à 35 mg/kg PO 3 fois par semaine <i>Note</i> : envisager le suivi des concentrations sériques
RIFABUTINE (PO)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 300 mg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données limitées sur son utilisation en hémodialyse ■ 150 mg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale ■ 150 mg PO toutes les 24 heures
RIFAMPICINE (PO)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Traitement de la tuberculose : <ul style="list-style-type: none"> • 10 mg/kg PO toutes les 24 heures (max. : 600 mg) OU • 10 mg/kg PO 3 fois par semaine (max. : 600 mg) ■ Autres indications : 300 mg PO toutes les 8 à 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucun ajustement posologique 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sans égard à la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucun ajustement posologique
8:16.92 Autres antimycobactériens				
DAPSONE (PO)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Traitement et prophylaxie de la pneumonie à <i>Pneumocystis jirovecii</i> : 50 à 100 mg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucun ajustement posologique 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucun ajustement posologique

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:18 Antiviraux				
ACYCLOVIR (PO, IV)	<ul style="list-style-type: none"> Traitement du virus varicelle-zona : 800 mg PO 5 fois par jour Traitement initial ou de la récurrence du virus de l'herpès simplex : 200 mg PO 5 fois par jour Traitement suppressif du virus de l'herpès simplex : 400 mg PO toutes les 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Traitement du virus varicelle-zona : 800 mg PO toutes les 12 heures Traitement du virus de l'herpès simplex (initial, de la récurrence ou suppressif) : 200 mg PO toutes les 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse Faire concorder une dose après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale Traitement du virus varicelle-zona : <ul style="list-style-type: none"> 800 mg PO toutes les 12 heures OU <ul style="list-style-type: none"> 800 mg PO toutes les 24 heures, s'il y a présence d'un facteur de risque lié à la neurotoxicité Traitement du virus de l'herpès simplex (initial, de la récurrence ou suppressif) : 200 mg PO toutes les 12 heures
	<ul style="list-style-type: none"> 5 à 15 mg/kg IV toutes les 8 heures 	<ul style="list-style-type: none"> 2,5 à 5 mg/kg IV toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse Faire concorder une dose après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale 2,5 à 5 mg/kg IV toutes les 24 heures
FAMCICLOVIR (PO)	<ul style="list-style-type: none"> Traitement du virus varicelle-zona : 500 mg PO toutes les 8 heures Traitement initial ou de la récurrence du virus de l'herpès simplex : 125 à 500 mg PO toutes les 12 heures Traitement suppressif du virus de l'herpès simplex : 250 mg PO toutes les 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Traitement du virus varicelle-zona ou traitement de la récurrence du virus de l'herpès simplex chez une personne infectée par le VIH : 250 mg PO 3 fois par semaine, les jours de dialyse Traitement initial ou de la récurrence du virus de l'herpès simplex : <ul style="list-style-type: none"> 125 mg PO 3 fois par semaine, les jours de dialyse OU <ul style="list-style-type: none"> 250 mg PO pour une dose unique Traitement suppressif du virus de l'herpès simplex : 125 mg PO 3 fois par semaine, les jours de dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale, préférer alors acyclovir PO ou valacyclovir PO Traitement du virus varicelle-zona, traitement initial du virus de l'herpès simplex ou traitement de la récurrence du virus de l'herpès simplex chez une personne infectée par le VIH : 250 mg PO une fois par jour Traitement de la récurrence ou suppressif du virus de l'herpès simplex : 125 mg PO une fois par jour

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:18 Antiviraux (suite)				
GANCICLOVIR (IV)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Traitement d'induction : 5 mg/kg IV toutes les 12 heures ■ Traitement de maintien ou prophylaxie : 5 mg/kg IV toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Traitement d'induction : 1,25 mg/kg IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse ■ Traitement de maintien ou prophylaxie : 0,625 mg/kg IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale ■ Traitement d'induction : 1,25 mg/kg IV 3 fois par semaine ■ Traitement de maintien ou prophylaxie : 0,625 mg/kg IV 3 fois par semaine
OSELTAMIVIR (PO)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prophylaxie : 75 mg PO toutes les 24 heures ■ Traitement : 75 mg PO toutes les 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prophylaxie : 30 mg PO 3 fois par semaine, les jours de dialyse <p><i>Note : ajouter 30 mg PO après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Traitement : 75 mg PO 3 fois par semaine, les jours de dialyse <p><i>Note : ajouter 75 mg PO après la dialyse si la dose a été administrée avant la dialyse</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prophylaxie : 30 mg PO une fois par semaine ■ Traitement <ul style="list-style-type: none"> • Dialyse péritonéale continue ambulatoire : une dose unique de 30 mg PO • Dialyse péritonéale continue cyclique : une dose unique de 75 mg PO
VALACYCLOVIR (PO)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Posologie selon l'indication 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Toutes indications : 500 mg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale ■ Toutes indications : <ul style="list-style-type: none"> • 500 mg PO toutes les 24 heures OU • 500 mg PO toutes les 48 heures, s'il y a présence d'un facteur de risque lié à la neurotoxicité

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:18 Antiviraux (suite)				
VALGANCICLOVIR (PO)	<ul style="list-style-type: none"> Traitement d'induction : 900 mg PO toutes les 12 heures Traitement de maintien ou prophylaxie : 900 mg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Traitement d'induction : 200 mg PO 3 fois par semaine, les jours de dialyse <i>Note : utiliser la solution orale à 50 mg/mL pour les doses de 100 mg et 200 mg étant donné que les comprimés de 450 mg ne sont pas recommandés par les monographies américaines et canadiennes</i> Traitement de maintien ou prophylaxie : 100 mg PO 3 fois par semaine, les jours de dialyse <i>Note : utiliser la solution orale à 50 mg/mL pour les doses de 100 mg et 200 mg étant donné que les comprimés de 450 mg ne sont pas recommandés par les monographies américaines et canadiennes</i> Données limitées²¹ quant au traitement d'induction, de maintien ou prophylaxie : 450 mg PO 3 fois par semaine, les jours de dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale : considérer l'utilisation du ganciclovir IV en remplacement du valganciclovir PO
8:30 Antiprotozoaires				
8:30.08 Antipaludéens				
ARTÉSUNATE (IV)	<ul style="list-style-type: none"> Traitement de la malaria : 2,4 mg/kg IV pour une dose, puis après 12 heures, 24 heures et 48 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Données limitées sur son utilisation en hémodialyse Aucun ajustement posologique 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune donnée 	<ul style="list-style-type: none"> Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale Aucun ajustement posologique
ATOVAQUONE-PROGUANIL (PO) Avertissement : les recommandations sur l'atovaquone seule sont sous la section 8:30.92 Autres antiprotozoaires	<ul style="list-style-type: none"> Prophylaxie de la malaria : 250 mg/100 mg PO toutes les 24 heures Traitement de la malaria : 1 000 mg/400 mg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Prophylaxie de la malaria : non recommandé vu la toxicité accrue Traitement de la malaria : aucun ajustement posologique, mais à considérer seulement si aucune autre option thérapeutique n'est possible 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Prophylaxie de la malaria : non recommandé vu la toxicité accrue Traitement de la malaria : aucun ajustement posologique, mais à considérer seulement si aucune autre option thérapeutique n'est possible

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:30.08 Antipaludéens (suite)				
CHLOROQUINE (PO)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prophylaxie de la malaria : 500 mg PO une fois par semaine ■ Traitement de la malaria : 1 000 mg PO pour une dose, puis 500 mg PO 6 heures plus tard, puis 500 mg PO toutes les 24 heures pendant 2 jours ■ Amibiase ou abcès hépatique : 1 000 mg PO toutes les 24 heures pendant 2 jours, puis 500 mg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données limitées sur son utilisation en hémodialyse ■ Prophylaxie de la malaria : 250 mg PO une fois par semaine ■ Traitement de la malaria : 500 mg PO pour une dose, puis 250 mg PO 6 heures plus tard, puis 250 mg PO toutes les 24 heures pendant 2 jours ■ Amibiase ou abcès hépatique : 500 mg PO toutes les 24 heures pendant 2 jours, puis 250 mg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sans égard à la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale ■ Prophylaxie de la malaria : 250 mg PO une fois par semaine ■ Traitement de la malaria : 500 mg PO pour une dose, puis 250 mg PO 6 heures plus tard, puis 250 mg PO toutes les 24 heures pendant 2 jours ■ Amibiase ou abcès hépatique : 500 mg PO toutes les 24 heures pendant 2 jours, puis 250 mg PO toutes les 24 heures
MÉFLOQUINE (PO)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prophylaxie de la malaria : 250 mg PO une fois par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucun ajustement posologique 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucun ajustement posologique
PRIMAQUINE (PO) Avertissement : 26,3 mg de sel de primaquine = 15 mg de primaquine base	<ul style="list-style-type: none"> ■ Traitement de la pneumonie à <i>Pneumocystis jirovecii</i> : 15 à 30 mg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucun ajustement posologique 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sans égard à la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucun ajustement posologique
PYRIMÉTHAMINE (PO)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Posologie selon l'indication 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données limitées sur son utilisation en hémodialyse ■ Aucun ajustement posologique 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sans égard à la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale ■ Aucun ajustement posologique

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:30.08 Antipaludéens (suite)				
QUININE (PO, IV) Avertissement <ul style="list-style-type: none"> • Dose en mg de sels de quinine • 20 mg de sulfate ou de dichlorhydrate de quinine = 16,7 mg de quinine base 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Traitement de la malaria : 600 mg PO toutes les 8 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Traitement de la malaria : 600 mg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse ■ Faire concorder une dose après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Traitement de la malaria : 600 mg PO toutes les 24 heures
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Traitement de la malaria : 17 mg/kg IV pour une dose, puis 10 mg/kg IV toutes les 8 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Traitement de la malaria : aucun ajustement posologique 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse ■ Faire concorder une dose après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Traitement de la malaria : aucun ajustement posologique
8:30.92 Autres antiprotozoaires				
ATOVAQUONE (PO) Avertissement : les recommandations de l'atovaquone-proguanil sont sous la section 8:30.08 Antipaludéens	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prophylaxie de la pneumonie à <i>Pneumocystis jirovecii</i> : 1 500 mg PO toutes les 24 heures ■ Traitement de la pneumonie à <i>Pneumocystis jirovecii</i> : 750 mg PO toutes les 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucun ajustement posologique 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sans égard à la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucun ajustement posologique
MÉTRONIDAZOLE (PO, IV)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 500 mg PO ou IV toutes les 8 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Avertissement : risque accru de neurotoxicité ■ 500 mg PO ou IV toutes les 8 heures <i>Note : considérer de réduire à 500 mg PO ou IV toutes les 12 heures après 7 à 14 jours de traitement pour diminuer le risque de neurotoxicité (avis d'experts)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse ■ Faire concorder une dose après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Avertissement : risque accru de neurotoxicité ■ 500 mg PO ou IV toutes les 8 heures <i>Note : considérer de réduire à 500 mg PO ou IV toutes les 12 heures après 7 à 14 jours de traitement pour diminuer le risque de neurotoxicité (avis d'experts)</i>
PENTAMIDINE (IV)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Traitement de la pneumonie à <i>Pneumocystis jirovecii</i> : 4 mg/kg IV toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données limitées sur son utilisation en hémodialyse ■ Traitement de la pneumonie à <i>Pneumocystis jirovecii</i> : 4 mg/kg IV toutes les 24 à 48 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale ■ Traitement de la pneumonie à <i>Pneumocystis jirovecii</i> : aucun ajustement posologique

Tableau II. Ajustement posologique et moment d'administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale (suite)¹⁻²¹

Antimicrobien	Posologie usuelle	HÉMODIALYSE		DIALYSE PÉRITONÉALE
		Posologie ajustée	Moment d'administration	Posologie ajustée <i>(voir page 5 pour le moment d'administration)</i>
8:36 Antiinfectieux urinaires				
FOSFOMYCINE (PO, IV)	<ul style="list-style-type: none"> 3 g PO pour une dose OU 3 g PO toutes les 48 à 72 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Administration PO non recommandée étant donné que l'efficacité est inconnue chez les patients atteints d'IRT 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Administration PO non recommandée étant donné que l'efficacité est inconnue chez les patients atteints d'IRT
	<ul style="list-style-type: none"> 4 à 8 g IV toutes les 8 heures OU 6 à 8 g IV toutes les 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Données limitées sur son utilisation en hémodialyse 2 g IV 3 fois par semaine, les jours de dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> Données limitées sur son utilisation en dialyse péritonéale 2 g IV toutes les 48 heures
NITROFURANTOÏNE (PO)	<ul style="list-style-type: none"> Posologie selon la forme pharmaceutique 	<ul style="list-style-type: none"> Administration non recommandée étant donné que le traitement est inefficace chez les patients atteints d'IRT 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune donnée disponible 	<ul style="list-style-type: none"> Administration non recommandée étant donné que le traitement est inefficace chez les patients atteints d'IRT
TRIMÉTHOPRIME (PO)	<ul style="list-style-type: none"> 100 mg PO toutes les 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> 100 mg PO toutes les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Après la dialyse 	<ul style="list-style-type: none"> 100 mg PO toutes les 24 heures

RÉFÉRENCES

LISTE DES RÉFÉRENCES UTILISÉES POUR LA COLLECTE DE DONNÉES

1. Monographies canadiennes des antimicrobiens.
2. Micromedex. Monographies diverses. Truven Health Analytics 2022. [en ligne] <http://www.micromedexsolutions.com/micromedex2/librarian/> (site visité entre avril et novembre 2022).
3. UpToDate. Monographies diverses. UpToDate 2022. [en ligne] <http://www.uptodate.com/> (site visité entre avril et novembre 2022).
4. Gilbert DN, Chambers HF, Saag MS, Pavia AT, Boucher HW. The Sanford guide to antimicrobial therapy. 51^e éd. Sperryville : Antimicrobial Therapy Inc;2021. 308 p.
5. Johns Hopkins Medicine. Johns Hopkins ABX guide. [en ligne]. https://www.hopkinsguides.com/hopkins/index/Johns_Hopkins_ABX_Guide/ (site visité entre avril et novembre 2022).
6. Bailie GR, Mason NA. 2022 dialysis of drugs. Saline : Renal Pharmacy Consultants, LLC;2022. 64 p.
7. Levy J, Brown E, Lawrence A. Oxford Handbook of Dialysis. 4^e éd. Oxford : Oxford University Press;2016. 671 p.
8. Golightly LK, Teitelbaum I, Kiser TH, Levin DA, Barber GR, Jones MA et coll. Renal pharmacotherapy. New York: Springer Science+Business Media New York;2013. 752 p.
9. Kwok P, Leung M. Dialyse-IHD. BC Renal Agency 2013. [en ligne] <http://www.dialyzeihd.com/> (site visité entre avril et novembre 2022).
10. Aronoff GR, Bennett WM, Berns JS. Drug prescribing in renal failure: dosing guidelines for adults and children. 5^e éd. Philadelphie : American College of Physicians;2007. 272 p.
11. Giudice M, Grégoire N. Manuel de pharmacothérapie parentérale. 41^e éd. Ottawa : Hôpital d'Ottawa;2020. 728 p.
12. Delorme C, Lussier N. Guide d'utilisation des antibiotiques de l'hôpital Charles-Le Moyne. 6^e éd. Québec : Hôpital Charles Le Moyne;2016. 215 p.
13. Li PK-T, Chow KM, Cho Y, Fan S, Figueiredo AE, Harris T et coll. ISPD peritonitis guideline recommendations: 2022 update on prevention and treatment. *Perit Dial Int* 2022;42(2):110-53.

LISTE DES RÉFÉRENCES UTILISÉES POUR DES RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES DE L'OUTIL

14. Giroux M, Bouchard N, Henderson A, Lam L, Tran VAS, Projean D et coll. Pharmacokinetics of tobramycin administered at the beginning of intermittent hemodialysis session (ESRD Study). *Can J of Kidney Health Dis* 2021;8:1-9.
15. Tsai D, Zam BB, Tongs C, Chiong F, Sajiv C, Pawar B et coll. Validating a novel three-times-weekly post-hemodialysis ceftriaxone regimen in infected indigenous Australian patients - a population pharmacokinetic study. *J Antimicrob Chemother* 2023;78(8):1963-73.
16. Hsaiky LM, Salinitri FD, Wong J, Jennings SLT, Desai NH, Lobkovich AM et coll. Pharmacokinetics and investigation of optimal dose ertapenem in intermittent hemodialysis patients. *Nephrol Dial Transplant* 2019;34:1766-72.
17. Ueng YF, Wang HJ, Wu SC, Ng YY. A practical thrice weekly ertapenem in hemodialysis patients. *Antimicrob Agents Chemother* 2019;63(12):1-7.
18. De Schuyter K, Colin PJ, Vanommeslaeghe F, Delanghe S, De Cock P, Veys N et coll. Optimizing amoxicillin/clavulanic acid dosing regimens in patients on maintenance high-flux hemodialysis. *Am J Kidney Dis* 2021;78(1):153-6.
19. Tsuji BT, Pogue JM, Zavascki AP, Paul M, Daikos GL, Forrest A et coll. International consensus guidelines for the optimal use of the polymyxins: endorsed by the American College of Clinical Pharmacy (ACCP), European Society of Clinical Microbiology and Infectious Diseases (ESCMID), Infectious Diseases Society of America (IDSA), International Society for Anti-infective Pharmacology (ISAP), Society of Critical Care Medicine (SCCM), and Society of Infectious Diseases Pharmacists (SIDP). *Pharmacotherapy* 2019;39(1):10-39.
20. Crass RL, Cojutti PG, Pai MP, Pea F. Reappraisal of linezolid dosing in renal impairment to improve safety. *Antimicrob Agents Chemother* 2019;63(8):1-10.
21. Ecabert D, Pham C, Pierce BJ, Musick WL, Nguyen DT, Graviss EA. Safety of valganciclovir 450 mg 3 times weekly for cytomegalovirus prophylaxis in solid organ transplant recipients requiring hemodialysis. *Open Forum Infect Dis* 2021;8(10):1-7.



**Association des pharmaciens des
établissements de santé du Québec**

4050, rue Molson, bureau 320
Montréal (Québec) H1Y 3N1

Téléphone : 514 286-0776
Télécopieur : 514 286-1081
info@apesquebec.org
apesquebec.org

 A.P.E.S.